

Séance du 30 janvier 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
33	33	31

Date de la convocation : 24.01.2023
Date d'affichage : 24.01.2023
Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le :

L'an deux mille vingt-trois et le trente janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel BISSON, Maire,

PRESENTS : Monsieur BISSON, Madame THOBOR, Monsieur FLAHAUT, Madame LENGARD, Monsieur NIANE, Madame DUCLAU, Monsieur NIATI, Madame LITWINSKI, Monsieur BIANCHI, Madame RHOUN, Monsieur LAUBERTHE, Madame HULIN, Monsieur GOUET-YEM, Mesdames VESSAH, KOMBO-TSIMBA, Monsieur CAMPEIS, Madame HABERT, Monsieur AGARD, Madame SOUFI, Messieurs ABDELLAOUI, EDOM, Madame BITTY KOUAKOU, Monsieur JLASSI, Mesdames THELUS ROSINEL, BETHUNE, Monsieur NDOYE, Mesdames POCHOT, ARPACI.

PROCURATIONS : Monsieur VEY pour Madame LENGARD, Madame AUDET pour Monsieur ABDELLAOUI, Monsieur CARRARA pour Monsieur NIATI.

ABSENTS : Madame AWALE GUEDE, Monsieur AMIENS.

SECRETARE DE SEANCE : Madame HULIN.

Objet de la délibération

Programmation de la mise œuvre du plan vélo communal :
2022 – 2023 – 2024

Rapporteur : M. Bianchi

N° 2023-06

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le plan de déplacement urbain d'Île-de-France approuvé par le Conseil régional d'Île-de-France le 19 juin 2014,

VU la délibération du Conseil régional d'Ile-de-France n° CR 2017-77 du 18 mai 2017 approuvant le Plan vélo régional,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2021-36, en date du 17 mai 2021, approuvant le plan vélo communal,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2021-67, en date du 11 octobre 2021, approuvant le plan triennal 2022 – 2024 de mise en œuvre du plan vélo communal,

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre du plan vélo doit être présentée sous forme d'un plan triennal dans le cadre de la demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France,

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal a approuvé le plan triennal 2022 – 2024 de mise en œuvre du plan vélo communal, le 11 octobre 2021,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'actualiser le plan triennal pour les années 2023 et 2024 pour tenir compte de l'inflation et de l'installation d'abris vélos clos et couverts au niveau des écoles,

Après l'avis de la commission générale en date du 16 janvier 2023,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE,

Article unique : D'approuver le plan triennal 2022 – 2024 de mise en œuvre du plan vélo communal, ci-annexé.

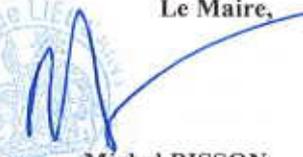
Le maire :

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*

POUR EXTRAIT CONFORME
LIEUSAIN, le 30 janvier 2023

La secrétaire de séance

Nadine HULIN

Le Maire,

Michel BISSON

Mise en œuvre du plan vélo communal
1ère étape 2022 - 2024

année de réalisation	localisation	voie verte ml	création voies vertes montant HT			fourniture et pose d'arceaux vélos			station de gonflage			fourniture et pose d'abris vélos clos et couverts			fourniture et pose de compteurs vélos			coût total € HT
			revêtements et bordures	signalisation verticale et horizontale	revêtements + signalisation	Q	PU HT	Q X PU HT	Q	PU HT	Q X PU HT	Q	PU HT	Q X PU HT	Q	PU HT	Q X PU HT	
2022	bd Olympe-de-Gouges	1620	195 455,30	19 433,20	214 888,50	30	250,00	7 500,00	3	600,00	1 800,00	0		0,00	0		0,00	615 975,40
	mail des Pépinières	1050	139 719,50	18 965,60	158 685,10													
	rue du Canal - porte de Paris	560	75 053,30	9 736,50	84 789,80													
	bd de l'Europe	700	144 211,00	4 101,00	148 312,00													
	sous-total	3930	554 439,10	52 236,30	606 675,40													
2023	coulée verte gare RER - rue du Terme boréal	1030	307 356,41	6 083,16	313 439,57	30	292,87	8 786,10	3	1 712,33	5 136,99	8	7 599,00	60 792,00	2	4 486,67	8 973,34	843 415,22
	Cheminement vélo coulée verte transversale Grands champs - bd	1250	301 381,52	8 991,07	310 372,59													
	rue des Grands champs	0	0,00	9 789,32	9 789,32													
	rue du Moulin-à-Vent (partie) et rue du Terme boréal	180	50 480,59	9 656,72	60 137,31													
	sous-total	2460	659 218,52	34 520,27	693 738,79													
2024	chemin des Ecoliers	590	134 784,10	9 601,35	144 385,45	10	292,87	2 928,70	0		0,00	0		1	4 486,67	4 486,67	531 620,37	
	Coulée verte plaine de jeux Eau-Vive	785	211 042,04	10 359,80	221 401,84													
	Coulée verte rue René-Cassin - avenue Pierre-Point	505	133 972,19	6 228,20	140 200,39													
	Rue de Tigery			8 903,62	8 903,62													
	Rue jateau			9 313,70	9 313,70													
sous-total	1880	479 798,33	44 406,67	524 205,00														
TOTAL		8270	1 693 455,95	131 163,24	1 824 619,19	70		19 214,80	6		6 936,99	20		126 780,00	3		13 460,01	1 991 010,99